

## AVIS N° AV-2022-098

Evénement	Offre publique de retrait en vue de la radiation
Instrument(s) concerné(s)	LYDEC

### - OBJET DE L'AVIS

Principales dispositions de l'offre publique de retrait des titres de "LYDEC"

### - REFERENCES

-Vu le Dahir portant loi n°26-03 du 21 avril 2004, modifié par la loi n°46-06, relatif aux offres publiques sur le marché boursier, et notamment son article 34 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019), notamment son article 3.4.2;

- Vu la décision de recevabilité de l'AMMC concernant le projet de l'Offre Publique de Retrait en vue de la radiation des titres de "LYDEC" à l'initiative de "Veolia Environnement SA et VIGIE 50 AS".

### - MODALITES DE L'OPERATION

Emetteur	LYDEC
Acquéreur	Veolia Environnement SA et VIGIE 50 AS
Initiateur	Veolia Environnement SA et VIGIE 50 AS
Engagement de l'acquéreur	Ferme et irrévocable
Seuil de renonciation	Aucun seuil
Apports des actionnaires	Integral ou partiel
Nombre actions visées	127.113
Prix par action (MAD)	262
Calendrier de l'opération	Le calendrier de l'opération sera fixé et publié ultérieurement.

### - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la décision de recevabilité de l'AMMC est disponible sur le lien suivant :

<https://www.ammc.ma/sites/default/files/D%C3%A9cision%20de%20Recevabilit%C3%A9%20OPR%20LYDEC%20FR.pdf>

